

## Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LA PRESIDENTE,

- Vu le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;
- Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 portant délégation à la Présidente,

DECIDE

### Article 1

Les tarifs de location des locaux sportifs ainsi que le montant des cautions pour prêt de matériel pour l'année Universitaire 2022-2023 sont fixés selon les modalités en annexe.

### Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

### Article 3

Le directeur général des services et l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence et dans les locaux de la faculté des Sciences du sport, et publiée sur le site internet de l'Université.

Nancy, le 7 novembre 2022



Hélène BOULANGER

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

15 NOV. 2022

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA  
REUNION DU CONSEIL DE GESTION  
DE LA FACULTE DES SCIENCES DU SPORT  
du Jeudi 20 octobre 2022

.../...

IV. - MONTANT DES CAUTIONS POUR PRET DE MATERIEL – Année 2022-2023 -

Le montant des cautions pour prêt de matériel est fixé, ainsi qu'il suit, pour l'année universitaire 2022-2023 :

DESIGNATION	MONTANT
<b>Matériel pour pratique sportive</b>	
Maillot de Rugby	45 €
Tenue Rugby Fille (Casque-Protection-Maillot)	111 €
Judogi	50 €
Tenue de gym	60 €
Boussole « Débutant »	10 €
Boussole « Confirmé »	50 €
Doigt électronique Sport Ident	70 €
<b>Matériel Audiovisuel, Informatique et/ou Scientifique</b>	
Dictaphone numérique	50 €
Matériel d'acquisition et de traitement de données scientifiques	500 €

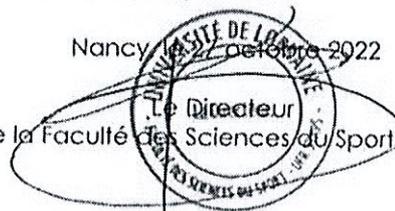
Les membres du Conseil de Gestion émettent un avis favorable à l'unanimité, à cette proposition.

.../...

Pour extrait conforme,

Nancy le 27 octobre 2022

Le Directeur  
de la Faculté des Sciences du Sport



Badreddine KRIEM

**TARIF DE LOCATION DES LOCAUX SPORTIFS  
ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023**

**Education Nationale / Associations**

	UTILISATION PONCTUELLE				UTILISATION SEMESTRIELLE (hors vacances universitaires - 15 semaines -)				UTILISATION ANNUELLE (hors vacances universitaires - 30 semaines -)			
	Créneau 1 heure	Créneau 2 heures	Créneau demi-journée (max. 4,5 h)	Créneau journée (max. 10 h)	Créneau 1 heure	Créneau 2 heures	Créneau demi-journée (max. 4,5 h)	Créneau journée (max. 10h)	Créneau 1 heure	Créneau 2 heures	Créneau demi-journée (max. 4,5 h)	Créneau journée (max. 10 h)
Grande Salle - Gymnase	25 €	40 €	100 €	200 €	300 €	425 €	900 €	1 800 €	600 €	850 €	1 800 €	3 600 €
Salle de Gymnastique (*)	25 €	40 €	100 €	200 €	300 €	425 €	900 €	1 800 €	600 €	850 €	1 800 €	3 600 €
Salle de Judo	20 €	30 €	75 €	150 €	250 €	375 €	750 €	1 250 €	500 €	750 €	1 500 €	3 000 €
Salle de Danse	20 €	30 €	75 €	150 €	250 €	375 €	750 €	1 250 €	500 €	750 €	1 500 €	3 000 €

**Autres**

	UTILISATION PONCTUELLE				UTILISATION SEMESTRIELLE (hors vacances universitaires - 15 semaines -)				UTILISATION ANNUELLE (hors vacances universitaires - 30 semaines -)			
	Créneau 1 heure	Créneau 2 heures	Créneau demi-journée (max. 4,5 h)	Créneau journée (max. 10 h)	Créneau 1 heure	Créneau 2 heures	Créneau demi-journée (max. 4,5 h)	Créneau journée (max. 10h)	Créneau 1 heure	Créneau 2 heures	Créneau demi-journée (max. 4,5 h)	Créneau journée (max. 10 h)
Grande Salle - Gymnase	40 €	55 €	120 €	250 €	400 €	525 €	1 250 €	2 500 €	800 €	1 050 €	2 500 €	5 000 €
Salle de Gymnastique (*)	40 €	55 €	120 €	250 €	400 €	525 €	1 250 €	2 500 €	800 €	1 050 €	2 500 €	5 000 €
Salle de Judo	30 €	45 €	90 €	200 €	350 €	475 €	1 050 €	2 100 €	700 €	950 €	2 100 €	4 500 €
Salle de Danse	30 €	45 €	90 €	200 €	350 €	475 €	1 050 €	2 100 €	700 €	950 €	2 100 €	4 500 €

**Dispositions particulières :**

Le tarif est affiché en hors taxes, il convient d'ajouter un taux de TVA à 20 %. Ce tarif est composé de 64 % de redevance de location et 36 % de charges  
Un coefficient de 1,5 sera appliqué pour toute location se déroulant lors d'un week-end (samedi après-midi / dimanche en journée)  
En ce qui concerne la mise à disposition de la Salle de Gymnastique, un coefficient de 4 sera appliqué pour toute utilisation de matériels (pour gymnastes confirmés)